

# Part des femmes enceintes ayant effectué les trois échographies de suivi aux dates recommandées

## Descriptif

Suivi de l'évolution de la part des femmes enceintes ayant fait au moins leur 3 échographies obligatoires aux 12ème, 22ème et 32ème semaines d'aménorrhées

#### Source

**SNDS** 

## Rythme de calcul

Annuel

### Méthode de calcul

Numérateur : Nombre de femmes enceintes ayant eu 3 échographies ou plus

Dénominateur : Nombre total de femmes enceintes

Programme SNDS disponible à la demande

## Dernière mise à jour

2023

### Référent métier

Claire Morgand et Catherine Auger (DIRNOV-DES)

Disponible par département.